

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le cinq août deux mille onze, à dix-neuf heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 19/07/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Pierre LANGLADE, Arlette DEMAR, Eric RIBIERE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHE, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, François ENGELIBERT, Daniel CADET, Catherine GAUTHIER, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Christine RIFFAUD, Catherine CELESTIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Paul DUCHEZ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON.

EXCUSES : Dominique GILLES, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Philippe STEYEART, Béatrice DUFOUR, Monique REIX-BUSSY.

Emmanuel POISSON a été élu secrétaire de séance.

2011 – 103 : BUDGET OFFICE DE TOURISME – DECISION MODIFICATIVE 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de Noblat

Vu l'Arrêté Préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération 2011-043 approuvant le budget primitif 2011 de l'office tourisme de la Communauté de Communes de Noblat

Afin de permettre le financement de visioguides et de tenir compte de l'augmentation de la subvention du Conseil Régional du Limousin pour cette opération, Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire de modifier le budget de l'office de tourisme.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
2183	016	95	Mat Informatique	6 500,00	36 500,00
2317	016	95	Travaux bâtiment OT	-5 500,00	4 500,00
TOTAL				1 000,00	

RECETTES					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
1312	016	95	Participation Région	1 000,00	6 000,00
TOTAL				1 000,00	

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
26 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve la décision modificative n°01 du budget primitif 2011 de l'office de tourisme de la Communauté de Communes de Noblat conformément aux tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 08 août 2011

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le : 08 . 08 . 2011

Publié ou notifié

Le : 08 . 08 . 2011

Le Président

Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget tourisme - Décision modificative 1

Date de transmission de
l'acte : 08/08/2011

Date de réception de
l'accusé de réception : 08/08/2011

Numéro de l'acte : 2011-103 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20110805-2011-103-DE

Date de décision : 05/08/2011

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires